



SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE
LA CONCORDE ROBERTSAU

36 QUAI JACOUTOT - 67 000 STRASBOURG

WWW.CONCORDEROBERTSAU.COM -

GYMCLUB.CONCORDE67@GMAIL.COM

N° téléphone : 03.88.79.11.79 (lundi et vendredi de 14H à 17H)

ASSOCIATION AGRÉÉE PAR LE GOUVERNEMENT S.A.G N° 3787

MEMBRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE GYMNASTIQUE REGISTRE DES ASSOCIATIONS XVII N° 5

COTISATIONS 2021/2022 ^{1 2}

POUR LE RENOUVELLEMENT DE LICENCE

Pour le **renouvellement de licence**, à titre tout à fait exceptionnel, le montant de la cotisation pour 2021/2022 **pour chaque licencié** (y compris pour plusieurs membres d'une même famille) est de **80€**

Pour une **deuxième activité ou plus**, une remise exceptionnelle de 40€ sur la cotisation de base³ sera accordée par activité ; le montant dû sera de **120€ par activité**

POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Pour les **nouveaux membres**, le montant de la cotisation est de **160€**

Pour tout **membre supplémentaire d'une même famille**, une remise exceptionnelle de 40€ sera accordée sur le prix de base de la cotisation de base³, le montant dû sera de **120€ par membre supplémentaire**

Pour une **deuxième activité ou plus**, une remise exceptionnelle de 40€ sur la cotisation de base³ sera accordée par activité ; le montant dû sera de **120€ par activité**

¹ Les associations n'entrent pas dans le registre du Commerce mais dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire, et la cotisation que vous versez en début de saison n'est donc pas remboursable.

² La Concorde Robertsau accepte le paiement trimestriel par chèque. Les chèques seront automatiquement encaissés en septembre, janvier et avril

³ Le montant de la cotisation de base pour 2021-2022 a été fixé à 160 €